

Le notaire Buanec

Le témoin à ne pas citer

Je n'aurais rien écrit sur ce personnage si la presse n'avait pas en ce printemps 2023 noirci quelques pages sur *l'affaire Seznec* à l'occasion du centenaire de la disparition de Pierre Quéménéur, la probable victime. Je dis probable car on ne sait toujours rien de sa dépouille et que l'on n'a pas pu prouver qu'il n'était pas parti à l'étranger. Aux Etats-Unis par exemple comme cela a été évoqué.

Autant le dire tout net, je n'ai aucune sympathie pour Buanec. Non pas pour des raisons personnelles ou des griefs familiaux, mais essentiellement pour le comportement tyrannique qu'il a eu à l'égard de ses deux filles, Yvonne et Marie-Thérèse. Ce qui en a fait pour moi un être méprisable!



A close-up of a handwritten signature in dark ink on a light-colored surface. The signature is written in a cursive, somewhat stylized script and appears to read 'Guillaume'.

Cela étant dit, il y a de grands risques que mon jugement sur sa probité intellectuelle et son honnêteté professionnelle soit faussé. Pour moi, c'était un fourbe prétentieux dont nombre d'actions ont pu être entachées de graves fautes de morale et de droit.

Guillaume Buanec est né le 25 mars 1890 à Plouigneau, fils de Jean-Guillaume, huissier, et de Marie-Jeanne-Claudine Le Balc'h. Il s'est marié le 18 février 1917 à Botsorhel à sa cousine germaine Marie-Yvonne-Claudine Le Coz, fille d'Ange et de Jeanne-Marie-Françoise Le Balc'h.

Fait-on des enfants à sa cousine germaine ? Lui, oui. Il lui en a fait trois.

Yvonne, l'ainée, est née le 15 décembre 1918 à Botsorhel.



Yvonne Buanec, vers ses vingt ans

Joseph-Jean est né le 27 octobre 1923 à Guerlesquin. Il meurt, à 14 mois, le 1^{er} janvier 1925, décès déclaré par Jacques-Marie-Emile Crom, dit *Emile Crom*, 39 ans, clerc du notaire, *voisin du défunt*. Voisin demeurant au *Ru ver*.

En fin 1924 si je ne me trompe, Buanec avait au *Ru ver* acheté *Parc ar sant* (le *champ du saint* ou le *champ des saints*), la propriété de Léon Le Barzic (1879-1944) le confrère qu'il remplace, face à l'entrée du cimetière sur la route de Guerlesquin à Plestin. Francis Le Barzic (1847-1912), notaire aussi, père de Léon, y avait fait construire une grande et belle maison au début du siècle.



La propriété Le Barzic (<https://images-archives.ille-et-vilaine.fr/>), indiquée par erreur Barzic sur cette carte postale

Marie-Thérèse est née le 14 janvier 1927 dans cette maison.

Mes connaissances sur la vie professionnelle et familiale des Buanec sont maigres et incertaines.

Je sais que le travail à l'étude notariale ne manquait pas. Buanec était le seul notaire à Guerlesquin et pour les petites communes à proximité.

Je sais aussi qu'Yvonne et Marie-Thérèse ont été élevées d'une manière très stricte, rigoriste, bien différente des habitudes locales. Gamines ou même adolescentes, elles n'avaient pas le droit d'aller voir des copines, encore moins des copains ! Elles pouvaient juste recevoir chez elles deux ou trois amies d'école dûment sélectionnées amenées par leurs parents.

Au titre des sorties, elles accompagnaient leur mère à la messe et pouvaient participer aux activités du patronage, sous la surveillance des prêtres et des religieuses...

Jeunes filles, elles n'ont jamais eu l'autorisation d'aller au bal comme les autres demoiselles. Résultat, elles étaient très gênées, coincées dit-on, quand il leur arrivait de parler à un homme, ou alors, quand invitées à un mariage on leur collait un cavalier.



Yvonne, vers ses trente ans

Je crois qu'à l'âge adulte, 21 ans à l'époque, Marie-Thérèse a été envoyée en formation chez un notaire de Quimper pour qu'elle puisse à son retour être le clerc de son père, Yvonne étant, pour sa part, confinée dans les tâches domestiques.



Marie-Thérèse



Le notaire et sa fille Yvonne, pieds dans l'eau fraîche

Madame Buanec, épouse et cousine du notaire, meurt le 27 mai 1961. Guillaume Buanec, le notaire, meurt le 19 mars 1970. Les deux à Guerlesquin.



Marie Le Coz, épouse Buanec

Bien qu'ayant, selon ce qui m'a été rapporté, une personnalité affirmée, *Madame* Buanec menait une vie très discrète. On ne la voyait qu'à la messe le dimanche ou à quelques enterrements. Elle avait une chaise à son nom à l'église.



Photo M.N. Fustec « Guerlesquin, ville-marché... » p.290

Après le décès de sa mère, Marie-Thérèse trouve un emploi, je ne sais lequel ni quand, à Quimper, peut-être chez le notaire où elle avait été en formation. Elle est morte là-bas, le 14 décembre 1983.

Yvonne va vivre encore dans la maison de *Park ar sant* jusqu'au 25 décembre 1993, soit jusqu'à ses 75 ans. Dans une situation qui est la principale, mais pas la seule raison de ma détestation de son père. Pas la seule, mais je ne vous raconte pas ce qui m'a été dit sur le comportement de ce notaire lorsqu'il devait arbitrer des litiges entre propriétaires riches ou aisés et des locataires étranglés par des difficultés financières.

La fille aînée du notaire est extrêmement discrète. Pendant de nombreuses années, elle a assisté à pratiquement tous les offices à l'église. Elle y a une fonction utile, elle joue de l'harmonium, consciencieusement et avec talent.

Pendant ses dernières années, on l'a vue régulièrement prendre le car faisant le trajet régulier Guerlesquin-Morlaix. Qu'allait-elle faire au chef-lieu d'arrondissement ? Je ne sais pas ? J'ai une excuse, comme tous ceux qui se défilent ; moi, je ne vivais pas alors en Bretagne.

Quelqu'un s'est-il enquis de savoir si elle avait alors des problèmes ? Oui, certainement. Mais j'imagine qu'elle ne s'est plainte de rien ; une fille de notaire ne se plaint pas, elle a sa dignité. Et puis on se dit que dans son petit château, avec ce que ses parents lui avaient laissé, elle n'était pas à plaindre.

Sauf que ceux qui sont entrés chez elle après son décès n'en sont pas revenus de ce qu'ils ont découvert. Yvonne vivait dans la dèche la plus noire.

On a su, ou du moins dit, les mieux informés que moi le confirmeront ou le démentiront, qu'Yvonne avait à peine de quoi se nourrir sobrement, ne pouvait pas se chauffer, qu'il pleuvait dans sa chambre à travers la toiture. Et qu'elle ne pouvait pas se soigner, que son père ne lui avait jamais déclaré d'emploi, ne lui avait pas laissé d'assurance-vie ou le moindre autre secours...

Est-ce vrai ? Ce doit l'être au moins en partie. Je crains même que le tableau n'ait été encore plus noir que ça.



C'est lui

Revenons à *l'Affaire Sez nec* dans les remous de laquelle le sieur Buanec est apparu brièvement. Trop brièvement à mon sens. Avec le recul, je pense qu'on aurait pu mieux le « cuisiner ».

S'il apparait dans cette affaire, c'est que Sez nec, le mis en cause, suspect numéro un, l'a cité lors de son interrogatoire par le juge d'instruction. Pour qu'il atteste ses dires.

C'était à propos de la promesse de vente de la propriété de Plourivo (à un prix largement au-dessous de sa valeur), vente dont l'inculpé a voulu faire croire par de faux actes qu'elle lui avait été concédée par le disparu Quéméner.

Au début de 2023, Buanec était cleric chez Jean-Gustave Vérant, le notaire habituel de Sez nec à Morlaix. Sez nec a déclaré au juge Campion que c'était Buanec personnellement qui le représentait dans cette acquisition.

L'Ouest-Eclair le rapportait comme ceci dans son édition du 12 octobre 1923 :

Et sur ce point le magistrat s'enquiert de la passation d'une promesse de vente, que Sez nec prétend lui avoir été conseillée par M. Buanec, clerc de notaire chez M. Vêrant, notaire à Morlaix ; selon Sez nec, il allait en prendre possession dans les Côtes-du-Nord et en confiait les intérêts audit clerc, qui d'ail leurs devait être nommé notaire à Guerlesquin.

Il paraît alors, d'après la déposition de l'inculpé, que M. Buanec conseilla de procéder à l'établissement d'une promesse de vente. Il avait promis même de régler une partie de l'achat en dollars.

Buanec venait d'être promu notaire et nommé à Guerlesquin par décret du 4 octobre 1923.

Le même journal revient sur le sujet le 31 octobre, confondant le nom de la commune d'affectation du notaire, Guerlesquin, avec celui de la commune où il habitait depuis son mariage, Botsorhel :

M^e Buanec, notaire à Botsorel, vient déposer que Sez nec lui parla de l'achat d'une propriété, sans préciser de quoi il s'agissait, et sans déterminer exactement le lieu où elle était située.

Seznec doit sentir que le coup dur est pour lui, car dressé à son banc, il cause avec le témoin, lui raconte de soi-disant conversations dont M^e Buanec dément les termes. Celui-ci se retire, outré de ce qu'il appelle le « culot » de l'accusé.

Seznec et Buanec ne sont pas d'accord sur ce qui fut convenu entre eux.

Lequel des deux a menti lors de l'instruction et lors du jugement ? D'instinct, on pense naturellement que c'est Sez nec le magouilleur-tricheur. Pas le notaire, bien sûr...

Réfléchissons un instant. Sans parti pris. Si l'on peut...

C'est Sez nec qui a évoqué chez le juge le conseil donné, ou prétendument donné par Buanec. Il savait évidemment que Buanec allait être interrogé, le souhaitait même peut-être.

Citerions-nous un témoin pour appuyer nos déclarations si l'on prévoyait qu'il allait contredire ce que l'on a déclaré ? Je ne crois pas.

Je vous laisse choisir votre menteur. Ce choix est libre, nous n'avons aucune preuve pour nous assurer que c'était l'un plutôt que l'autre puisqu'il ne s'était agi que d'un échange verbal sans témoin entre les deux. Les paroles s'en vont,...



Ils habitaient derrière ce mur à l'arrière de leur tombe, de l'autre côté de la route